

Bonjour,
le parc éolien de Jans dans les champs bordant la petite route qui mène à Quillevrant me/nous semble inquiétant.

Nous avons appris récemment que le câble qui est sensé collecter l'électricité du parc éolien pour l'acheminer vers Derval passerait par la petite route de notre village (la voie communale N°7). Ce câble souterrain longera ainsi notre propriété et celle de nos voisins dans notre cas il passerait à 3 mètres environ de la fenêtre de notre chambre idem pour notre voisine (la voie étant extrêmement étroite à cet endroit). Nous sommes étonné de ne pas avoir été informé officiellement de ces travaux à notre porte.

Quand sera t-il lorsque des fuites électriques circuleront dans ces failles des nuisances subies?

Dormirons nous encore avec un câble haute tension enfoui dans l'eau quasiment sous notre lit?

Pourrons nous encore vivre et travailler chez nous?

Sur le meme sujet, à Puceul :

« la concomitance des troubles intervenus dans les élevages avec la construction du parc éolien », mis en service à l'été 2013. Deux facteurs pourraient selon eux expliquer les nuisances, à savoir des courants électriques vagabonds et la situation hydrogéologique des sous-sols. Sans attendre, ils recommandent un plan d'accompagnement à la reconversion ou à la relocalisation de ces deux élevages.

Pourriez vous faire quelques choses?

Cordialement,

--

Cartier Cédric